CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Madame Carole DIESCHBOURG
Ministre de l'Environnement

L-2918 Luxembourg

N/réf. : CSL - 38/2016 - SH/AW

Luxembourg, le 17 février 2016

Conc. : - Projet de loi concernant le transfert national de déchets

- Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal modifié du 7 décembre 2007 a) concernant le transfert national de déchets b) modifiant le règlement grand-ducal du 19 novembre 2002 déterminant les taxes à percevoir lors de la présentation des demandes en obtention des formules prescrites pour le transfert de déchets.

- Projet de loi
  a) concernant les taxes à percevoir sur les documents de notification des transferts de déchets nationaux et internationaux
  b) abrogeant la loi modifiée du 24 novembre 1988 concernant les taxes à percevoir sur les demandes en obtention des formules prescrites pour le transfert de déchets.

- Projet de règlement grand-ducal
  a) relatif aux taxes à percevoir sur les documents de notification des transferts de déchets nationaux et internationaux
  b) modifiant le règlement grand-ducal modifié du 7 décembre 2007 relatif à certaines modalités d'application du règlement (CE) N°1013/2006 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets
  c) abrogeant le règlement grand-ducal du 19 novembre 2002 déterminant les taxes à percevoir lors de la présentation des demandes en obtention des formules prescrites pour le transfert national ou transfrontière de déchets.

Madame la ministre,

Par lettre du 19 janvier 2016, vous avez soumis les projets sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que les projets sous rubrique n'appellent pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Norbert TREMUTH
Directeur

Jean-Claude REDING
Président

18 rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg
B.P. 1263 L-1012 Luxembourg
T. +352 2749 4200 F. +352 2749 4250
csl@csl.lu www.csl.lu